## **ÉDITORIAL**

Faire écrire les élèves, quel que soit leur âge et quel que soit leur niveau, est, pour la rédaction de la revue *Recherches*, une pratique pédagogique essentielle et même un préalable à l'enseignement du français (*cf. Recherches* n° 23, *Écrire d'abord*, 1995). C'est dire si l'« écriture d'invention » des nouveaux programmes de lycée ne pouvait pas laisser indifférents les membres du comité de rédaction, même ceux pour qui les problématiques spécifiques au lycée ne sont pas familières.

Depuis longtemps nous défendons l'idée qu'il ne faut pas cantonner les élèves de lycée dans des pratiques d'écriture exclusivement métatextuelles de type commentaire ou dissertation. Nous pensons que l'élève doit écrire pour organiser sa pensée, écrire pour construire ses savoirs, écrire pour prendre du recul, pour prendre des risques ; nous disons aussi qu'une écriture plus personnelle et même une écriture où l'on parle de soi a toute sa place à l'école.

Il est donc naturel que la rédaction de *Recherches* montre pour « l'écriture d'invention » un intérêt suffisant pour lui consacrer un numéro de la revue. Un intérêt d'ailleurs mêlé d'étonnement : pourquoi avoir choisi une dénomination nouvelle pour désigner une activité qui existe depuis longtemps déjà ? Et pourquoi avoir finalement choisi cette expression après avoir pensé à "écriture d'imagination" et à "écriture créative" ?

« Écriture d'invention » est vraisemblablement moins risqué, plus ancré dans la tradition rhétorique (cf. l'inventio) que l'expression « écriture d'imagination » et pouvait davantage se légitimer face aux exercices traditionnels du lycée. Les accompagnements des instructions officielles font d'ailleurs référence à des pratiques anciennes (par exemple, les exercices écrits de la classe de rhétorique ou la composition française au lycée jusque dans les années 1960).

Encore faudrait-il que cette idée ancienne soudain mise au goût du jour ne le soit pas de façon réductrice. Il y a là-dessus matière à s'interroger. Une véritable écriture d'invention suppose, *a priori*, que l'élève soit en droit d'inventer : elle

devrait donc laisser émerger la culture de l'élève. Or de cela il n'est pas question. Si les objectifs affichés de l'écriture d'invention sont l'acquisition de connaissances et une réflexion sur les textes et les valeurs qu'ils véhiculent, rien ou peu de chose ne donne de garantie que l'écriture d'invention ne soit pas un autre moyen de légitimer la culture... légitime. Quant à l'espace de liberté et d'expression personnelle que pouvait laisser supposer l'idée d'« écriture d'imagination », il se restreint considérablement dans les définitions de l'écriture d'invention.

Or l'entrée de l'écriture d'invention se justifie officiellement par l'apparition d'un public lycéen nouveau. Mais quelles sont les précautions prises pour que l'écriture d'invention ne devienne pas un moyen supplémentaire de faire comprendre à l'élève qu'il ne sait pas écrire comme l'exige la culture dominante? Parce que cet exercice d'écriture, hypocritement justifié par l'adaptation à un nouveau public, et devenu sujet de baccalauréat au même titre que le commentaire ou la dissertation, est en fait d'une difficulté absolue puisque l'on demande à l'élève non seulement de produire un écrit plus scolaire que jamais, où l'on attend de lui qu'il respecte des contraintes énormes et en plus qu'il ait du... style. Bref, c'est sans aucun doute un pas de plus vers l'élitisme : l'attestent déjà certains manuels ou certaines injonctions institutionnelles.

C'est pourtant en la prenant au sérieux que la rédaction de *Recherches* consacre un numéro à cette écriture d'invention : en tentant de voir ce qu'elle recoupe comme pratiques effectives, du lycée... à la maternelle ; en interrogeant les discours des instructions officielles comme ceux de leurs promoteurs et de leurs adversaires ; en proposant des démarches et des réflexions où l'écriture d'invention puisse remplir les objectifs que lui assignaient les intentions des programmes – et que détournent pourtant leur lettre comme certaines de leurs applications, laissant craindre que l'écriture d'invention ne subisse bientôt le même sort que la lecture méthodique...

LA RÉDACTION